

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Cours de spécialiation en histoire de l'art moderne : La Rome de Jules II (2HA1227)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - histoire de l'art	Cours: 2 pg	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Prof. Valérie Kobi

Contenu

Le séminaire de spécialisation s'intéressera ce semestre à la Rome de Jules II, dont le pontificat s'étendit de 1503 à 1513. Ces dix années, souvent considérées comme une période de renaissance artistique, marquèrent profondément l'histoire de la ville éternelle, notamment grâce à un audacieux programme urbanistique et à la reconstruction de la basilique Saint-Pierre. Pape-guerrier, Jules II était aussi un homme d'esprit et d'art qui nourrissait des ambitions monumentales pour sa ville. Son mécénat attira sur place des artistes tels que Raphaël ou Michel-Ange, alors encore au début de leur carrière, qui définirent le profil de cette nouvelle Rome. Le présent séminaire illustrera cette dynamique en abordant différentes œuvres – architecturales, picturales et sculpturales – qui balisèrent cette renaissance culturelle. Une conférence de Henri de Riedmatten (Université de Genève) sur la découverte et la collection d'œuvres antiques à Rome lors du pontificat de Jules II viendra par ailleurs compléter le programme semestriel.

L'enseignement s'ouvre par 3 séances introductives ; en parallèle, les étudiant-e-s conduisent les lectures obligatoires. À partir de la 4e séance, interviennent les présentations orales individuelles des étudiant-e-s selon le régime 15' de présentation, suivies de 15' de discussion. Dans cette configuration, 3 présentations d'étudiant-e-s sont possibles par séance, mais dans le cas où il n'y en aurait qu'une ou deux, l'enseignant-e compléterait par une présentation (input) en relation avec le thème de la séance.

Forme de l'évaluation

L'enseignement est validé par une évaluation interne notée, constituée d'une part d'une présentation orale (30% de la note finale) ainsi que d'un travail écrit d'environ 20'000 signes tout au plus consistant en une question à approfondir, sur la base de la présentation orale (50% de la note finale), et d'autre part de lectures obligatoires, évaluées par la rédaction d'une fiche de lecture (20%) à choisir par l'étudiant-e parmi les lectures proposées. La note est pondérée selon la participation active de l'étudiant-e à toutes les séances. La présence au cours est obligatoire et constitue une condition de validation de l'enseignement. Un seuil de présence aux séances à hauteur de 70% est cependant toléré. Les étudiant-e-s sont en outre tenu-e-s de prévenir l'enseignant-e de leur absence par courriel avant la séance. Le calendrier des séances, publié au début de l'enseignement et disponible sur le portail de cours, fixe les délais pour la présentation orale et pour la remise de la fiche de lecture. La remise du travail écrit a lieu au plus tard 1 mois après le passage à l'oral.

Modalités de rattrapage

Si le résultat de l'ensemble des travaux est jugé insuffisant, un premier échec est notifié (première tentative). Le rattrapage consiste en la révision de la partie insuffisante (oral, écrit ou fiche de lecture) selon les commentaires et les remarques de l'enseignant-e. L'étudiant-e dispose ensuite de la période sans cours pour réviser son travail et le soumettre une nouvelle fois à l'enseignant-e. Les délais de la remise sont : le 1er septembre pour les enseignements du semestre de printemps et le 1er mars pour ceux du semestre d'automne. En cas d'échec à la partie orale, le second passage à l'oral a lieu pendant la première semaine de cours du semestre d'automne (pour les enseignements du semestre de printemps) ou pendant la troisième semaine de cours du semestre de printemps (pour les enseignements d'automne).

Documentation

Programme, bibliographie et sélection de textes disponibles sur moodle (clé d'accès fournie lors du premier cours). Un appareil de semestre sera disponible en alvéole B.2.65.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Associer les œuvres analysées avec les discours (critiques, théoriques).
- Démontrer la maîtrise des outils de recherche spécifique à l'étude de la discipline.
- Interpréter une production artistique dans son contexte d'émergence et de réception.
- Concevoir une analyse critique des textes étudiés.

URLs
<ol style="list-style-type: none"> 1) https://moodle.unine.ch/course/view.php?id=11032 2) https://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08_Pour_les_etudiants/LigneForceExpose_2020.pdf 3) https://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08_Pour_les_etudiants/NORMES%20REDACTIONNELLES.pdf 4) https://www.unine.ch/files/live/sites/systemsite/files/General/Plagiat/Declaration_honneur_fr.pdf

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Cours de spécialiation en histoire de l'art moderne : La Rome de Jules II (2HA1227)

Compétences transférables

- Développer un sujet de recherche de manière autonome.
- Communiquer les résultats d'une analyse sous forme orale et écrite.

URLs

- 1) <https://moodle.unine.ch/course/view.php?id=11032>
- 2) https://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08_Pour_les_etudiants/LigneForceExpose_2020.pdf
- 3) https://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08_Pour_les_etudiants/NORMES%20REDACTIONNELLES.pdf
- 4) https://www.unine.ch/files/live/sites/systemsite/files/General/Plagiat/Declaration_honneur_fr.pdf